

Image not found or type unknown



Delai dépassé pour une injonction de payer

Par **geraldine02**, le **04/12/2012** à **17:27**

bonjour
j'ai demandé au tribunal une injonction de payer envers une personne qui me doit de l'argent, j'ai reçu une réponse positive, malheureusement quelques soucis personnels ont fait que je me suis rendue au huissier afin de faire valider cette injonction à 6 mois et 1 jour
il me demande de refaire une demande auprès du tribunal, dois-je refaire un dossier complet ou autre chose ?
mais je n'ai aucune chance que la réponse soit positive si elle avait été positive en 1ère instance ?
cordialement